

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 57 (1929-1932)
Heft: 223

Artikel: Notes sur une Mante religieuse
Autor: Meylan, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paul Meylan. — Notes sur une Mante religieuse.

(Mantis religiosa L.)

(Séance du 10 avril 1929.)

Ces notes concernent un spécimen de Mante religieuse trouvé à Corcelles-sur-Chavornay (alt. 560 m.) le 18 septembre 1928, par un domestique de campagne. La capture d'un tel insecte, dans une localité située hors du bassin lémanique et loin des stations où sa présence a été signalée dans le canton de Vaud jusqu'à ce jour, me paraît tout à fait exceptionnelle, comme le pense également mon prédécesseur M. le prof. Gaillard, ancien maître de sciences au Collège d'Orbe.

L'animal me parvient le mercredi 19 septembre. Il mesure 57 mm. et son abdomen énorme me permet de l'identifier comme une femelle. Je l'installe provisoirement dans une caisse, munie d'un verre mobile, en compagnie de deux Mouches bleues qui sont bientôt capturées et dévorées. Voici ce que, jour après jour, je peux noter à son sujet.

Jeudi 20 septembre. — Ma captive dédaigne les Mouches et les Criquets que je lui présente; elle se tient au plafond de sa cage. A 12 h. 45, je constate avec un vif intérêt qu'elle s'est mise à pondre son oothèque. Rien ne peut alors la déranger de ses occupations; elle écarte d'un coup de patte les Criquets qui s'approchent par trop. J'ai beau passer la cage de l'ombre au soleil, la retourner pour prendre des photographies, la porter en classe pour montrer l'insecte à mes élèves, rien n'y fait. A 14 h. 30, la ponte est terminée. Elle a donc duré deux heures et les dimensions de l'oothèque sont de 48 mm. dans sa plus grande longueur, avec un maximum de 18 mm. en largeur. La pondeuse semble très éprouvée et observe un jeûne complet.

Vendredi 21. — Je constate, au matin, que la Mante s'est remise à manger. Des restes de Criquets jonchent le sol et

une Mouche a disparu. A midi, je lui présente de nouveaux Criquets; elle en observe un du plafond où elle se tient, descend le long de la paroi pour le capturer et le dévore en partie. L'après-midi, elle reste totalement indifférente à l'égard d'une grosse Araignée que j'ai introduite dans sa cage.

Samedi 22. — Ma captive continue à consommer Mouches et Criquets, mais en gaspille beaucoup. Je lui donne un domicile plus spacieux et mieux éclairé, en l'espèce une cage à plafond de treillis et à sol de sable et de pierres. Je lui offre en même temps une grosse Sauterelle verte qu'elle attaque vigoureusement à plusieurs reprises; mais ses pattes, trop faibles, glissent sur le thorax de sa proie et elle tombe même à plusieurs reprises. Dès lors, elle semble craindre la Sauterelle sans essayer toutefois de l'impressionner en prenant la « pose spectrale » dont parle FABRE. J'enlève la victime récalcitrante et la Mante capture un Criquet qui rôdait autour d'elle depuis un certain temps.

Dimanche 23. — Il a fait froid et neigé jusqu'à 1000 m. L'insecte mange, mais paraît engourdi. Je lui présente de nouveau la Sauterelle verte et les mêmes scènes que la veille se reproduisent.

Lundi 24. — Temps maussade. La Mante, de moins en moins active, mange peu.

Mardi 25. — Ma bête paraît furieuse et présente des allures inaccoutumées, parcourant sa cage dans tous les sens, tombant du plafond sur le sol, remontant pour continuer son manège. Elle a dévoré en partie trois Criquets.

Mercredi 26. — Elle continue à se nourrir de Criquets, mais n'a pas touché une Guêpe introduite la veille dans sa cage.

Jeudi 27. — J'observe à loisir ma captive qui continue à se nourrir exclusivement de Mouches et de Criquets. D'après la façon dont elle saisit ces derniers avec ses pattes ravisseuses, la proie est toujours placée le dos en haut; en la portant à sa bouche, la Mante lui trouve toujours le thorax. Ce n'est que dans un nombre restreint de cas que je la vois attaquer les Criquets tout d'abord par la nuque et le fait paraît dépendre de la position des victimes. Le plus souvent, elle commence à manger sa proie par le thorax; elle lui arrache les ailes, les antennes, une patte sauteuse, lui ronge encore un peu le thorax et la laisse choir. Le Criquet, toujours bien

vivant, se traîne péniblement sur le sol. L'attaque ne se fait donc pas toujours par la nuque comme le dit FABRE. La Mante en liberté, ayant moins de nourriture à sa disposition, se comporte-t-elle peut-être autrement?

Vendredi 28. — Il pleut; j'alimente ma bête avec des Mouches.

Samedi 29. — Elle mange encore des Mouches. Vers la fin de l'après-midi, je lui donne quelques Criquets; elle les observe en tournant sa tête mobile et va vers l'un d'eux, à pas lents; à courte distance, elle se détend et le capture. Mais le Criquet a eu le temps de sauter et se trouve pris par les pattes postérieures. Après chaque repas, la Mante nettoie toujours ses pattes ravisseuses épine après épine; elle se passe les pattes sur la tête comme un chat faisant sa toilette.

Ma captive continue à vivre ainsi jusqu'au lundi 8 octobre, puis s'affaiblit de jour en jour; elle a de la peine à grimper le long des parois de sa cage et s'abîme les ailes et les pattes. Finalement, elle reste sur le sol, se ranimant un peu lorsque je l'expose au soleil. Le jeudi 18 octobre, je la trouve sur le dos, mais encore vivante; je la retourne et je constate le lendemain qu'elle s'est légèrement déplacée. Le samedi 20 octobre, elle se tient immobile, tête basse, bougeant encore un peu les pattes. Le dimanche 21, je la trouve morte au même endroit. Sa captivité a donc duré 32 jours.

J'ai conservé cette Mante, la première, je crois, qui ait été signalée dans notre région. Je garde précieusement l'oothèque, curieux de voir si les œufs écloront en mai ou juin.

Orbe, 1^{er} mars 1929.

Les stations et lieux de capture de la Mante religieuse signalés dans le canton de Vaud jusqu'en 1928 se situent tous dans la région occidentale du littoral nord du Léman. Ce sont, de l'ouest à l'est, Crans, Nyon, les Crêts sur Chézeray, Gland, Bois-de-Chênes, Mont-sur-Rolle, Chigny sur Morges.

Pendant l'été et l'automne de l'année dernière, la Mante religieuse s'est montrée dans nos régions avec une fréquence inusitée. D'après OLIVIER MEYLAN (*Bull. d. l. Soc. zool. d. Genève*, tome IV, fasc. 1, février 1929, p. 1), pour ce qui concerne spécialement le territoire vaudois, elle a été rencontrée en 1928 dans les localités suivantes:

Mies près Coppet, 3 individus capturés en septembre par Olivier Meylan.

La Rippe sur Nyon, 4 individus capturés par le même en septembre.

Nyon, 1 individu trouvé dans un lit au château de Nyon, d'après le prof. Diday, maître de sciences au Collège de Nyon.

Genollier, 1 individu capturé le 6 octobre par le Dr Isler, de Nyon.

Lavigny près Aubonne, une dizaine d'individus, d'après le prof. D. Aubert, maître de sciences au Collège d'Aubonne.

Morges, 1 individu capturé dans un bureau le 30 novembre, d'après le prof. Cruchet, maître de sciences au Collège de Morges.

Lausanne, 1 individu capturé au Pénitencier le 17 août et transmis au Musée zoologique par le Dr Matter, directeur de l'établissement.

Epesses sur Cully, 1 individu capturé sur le mur du cimetière le 17 octobre, d'après le prof. Regamey, maître de sciences au Collège de Cully.

En Provence, entre Aigle et Ollon, un individu capturé le 4 novembre, d'après le prof. Altherr, maître de sciences au Collège d'Aigle.

Corcelles sur Chavornay, 1 individu capturé le 18 septembre, d'après le prof. P. Meylan, maître de sciences au Collège d'Orbe.

Lausanne, le 10 avril 1929.

P. MURISIER.